



DEMANDE DE RECONSTITUTION ORDONNÉE PAR LE TRIBUNAL

Règles s'appliquant à la demande

- L'adresse de livraison et l'adresse postale du bureau enregistré de la société doivent être au Yukon.
- L'adresse de livraison du bureau enregistré de la société ne peut être une case postale.
- Droits exigibles: 70 \$ (formulaire imprimé) ou 50 \$ (YCOR)

	1				
Partie 1 – Renseignements sur la société			Ni wa ƙasa di sawa ai shawa a sa t		
Dénomination sociale de la société au moment de la dissolution			Numéro d'enregistrement		
Dénomination sociale de la société (Votre demande de réservation de dénomination doit être approuvée avant de déposer la présente demande.)			Numéro de réservation de la dénomination		
Demandeur					
Nom de famille	Prénom(s). Les noms complets sont requis (pas d'initiales).				
Adresse postale					
Ville/Localité	Prov./Terr. YT	Code postal	Pays Canada		
 ✓ Membre, administrateur, dirigeant, comptable, employé, créancier, liquidateur ou syndic de faillite de la société. ✓ Relation contractuelle avec la société au moment de la dissolution. ✓ Héritier ou représentant personnel ou autre représentant légal d'une personne qui, au moment de la dissolution, était membre de la société. ✓ Personne qui, à la discrétion du tribunal, est une personne compétente pour présenter la demande. 					
Adresses du bureau enregistré					
Adresse de livraison (pas de case postale)					
Ville/Localité	Prov./Terr. YT	Code postal	Pays Canada		
Adresse postale	,				
Ville/Localité	Prov./Terr. YT	Code postal	Pays Canada		
Communication avec la société					
Afin de faciliter la communication pendant le traitement de vos documents, veuillez indiquer :					
Mode de transmission des documents – Choisiss Par envoi électronique à l'adresse courriel de la s	société :		ocuments certifiés de la société.		
☐ Par la poste à l'adresse postale du bureau enregistré					
Représentant de la société Personne-ressource :		Téléphone :			

YG(7089CS) Rev.08/2022 Page 1 de 2

Partie 2 – Ordonnance du tribunal					
La société sera reconstituée conformément aux conditions énoncées dans l'ordonnance du tribunal.					
Numéro de l'ordonnance du tribunal		nu la copie ci-jointe de l'ordonnance du tribunal approuvant la tution de la société.			
Partie 3 – Signature et autorisation					
En vertu de l'article 209 de la <i>Loi sur les sociétés</i> , commet une infraction quiconque fait une déclaration fausse ou trompeuse à l'égard d'un fait important dans un document déposé dans le registre des entreprises.					
☐ J'ai obtenu l'autorisation de remplir cette demande.					
Nom de famille de la personne qui signe ce formulaire		Prénom(s) de la personne qui signe ce formulaire			
Titre de la personne qui signe ce form	ulaire	Signature	Date de la signature		

En signant et en déposant ce formulaire, vous autorisez Entreprises, associations et coopératives à entrer les données s'y trouvant dans notre registre en ligne. Une fois entrés dans le registre, ces renseignements deviendront le document officiel. Nous faisons de notre mieux pour bien transcrire ces renseignements, mais leur exactitude ne peut être garantie. Si vous constatez des inexactitudes ou des omissions sur votre copie certifiée, il vous incombe d'en aviser Entreprises, associations et coopératives dans les 30 jours suivant sa réception pour les faire corriger.